effet, la gravité du sujet, l'austérité des mœurs de la famille patriarcale qu'il mettait en scène, excluaient tout mélange de passions profanes, qui ne pouvaient qu'affaiblir l'intérêt du drame par une diversion inopportune. La pièce de Baour-Lormian tomba lourdement.

Alexandre Duval voulut traiter le même sujet avec la collaboration de Méhul; mais il eut le bon sens de conserver à chaque personnage le caractère que la Bible lui attribue, et de ne pas chercher à lutter contre des traditions aussi anciennes. Son poëme, en dépit de la boursouflure et de l'emphatique majesté des formes littéraires à la mode sous le premier Empire, renferme des beautés simples et des situations touchantes. L'auteur y évite deux défauts : celui de trop idéaliser ses personnages, ce qui aurait affaibli l'impression du spectateur, en lui peignant des sentiments qu'il n'aurait pu partager, et un autre défaut qui est devenu très-fréquent depuis l'invasion du romantisme, nous voulons parler de l'abus de ce qu'on appelle la couleur locale. En effet, le luxe de la mise en scène, les tableaux trop accusés, les descriptions minutieuses, dont l'exactitude est d'ailleurs fort hypothétique dans un sujet ancien, font perdre aux sentiments naturels la plus grande partie de leur force, et dérobent à l'action de la musique sur la partie élevée de l'âme et des sens ce qu'ils donnent à la simple curiosité et à une distraction frivole.

Un sentiment profond, une expression forte et soutenue, un style grandiose et sévère, enfin une orchestration d'une clarté et d'une limpidité admirables, toutes ces qualités réunies font de la partition qui nous occupe une œuvre qu'on ne saurait trop engager les jeunes musiciens à étudier. Les voix y sont traitées avec science, et la sobriété des dessins d'accompagnement n'exclut ni la grâce ni la variété.

Jacob et ses douze fils, un officier, tels sont les personnages du drame. Ce n'est pas même l'histoire entière de Joseph; c'est Joseph reconnu par ses frères. On voit que l'action est réduite à la plus grande simplicité. Il y a plus d'un demi-siècle que l'opéra de *Joseph* a été représenté, et rien n'a vieilli dans cette œuvre. Ce qui vieillit en musique, ce sont les formules, la facture de convention, les usages et la mode du temps; mais la beauté, la vérité, la pensée juste, l'expression vraie dans les œuvres d'art, ne peuvent s'évanouir, disparaître, être détruites, à moins que les éléments constitutifs du système musical qui a servi à leur composition ne cessent d'être employés et qu'ils ne soient remplacés par d'autres. En ce cas seulement, il y a prescription. Il est vrai de dire aussi que quelquefois il arrive que le public n'a plus l'aptitude nécessaire pour apprécier une œuvre d'un mérite supérieur; car il y a, chez les peuples comme chez les individus, des moments d'éclipse ou d'égarement.

L'ouverture de l'opéra de *Joseph*, ou plutôt l'introduction, commence par un adagio suave, qui doit l'effet qu'il produit à la pureté de l'harmonie; car tous les instruments à cordes ne jouent qu'à deux parties. Vient ensuite un thème de quatre mesures de la plus grande simplicité, qui est développé d'une manière magistrale. Ce thème est une formule mélodique empruntée au huitième mode du plain-chant, appelé hypomixolydien. Il est assez répété dans le cours de l'ouvrage pour lui donner un caractère particulier de religion, d'antiquité, de grandeur. C'est le début du chœur magnifique : *Dieu d'Israël*, que les Hébreux chantent au lever du soleil, pendant le sommeil de Jacob.

Cet emprunt fait par Méhul à la mélopée liturgique n'est pas le seul. Çà et là on retrouve dans sa belle partition des intervalles et des cadences qui rappellent les premières impressions de sa jeunesse, le séjour qu'il fit dans les abbayes des récollets et des prémontrés, et les fonctions d'organiste qu'il y remplit. Un quatuor, dans lequel chaque partie est intéressante et qui ramène le motif du premier acte, termine cette introduction instrumentale. Le grand air : *Vainement Pharaon, dans sa reconnaissance*, est trop connu pour que nous fassions remarquer son ampleur et sa force expressive. Chaque mot, chaque souvenir évoqué par le ministre du Pharaon est rendu à l'aide des moyens ordinaires de la langue musicale, naturellement, sans effort apparent. L'harmonie y règne, mais ne gouverne pas la mélodie qui, toujours vivante, animée, ne se laisse jamais asservir par les formules de l'école. Ce beau récitatif, ce tableau descriptif des champs paternels, de la vallée d'Hébron et des joies de la famille, le souvenir des malheurs de Joseph et de la perversité de ses frères, tout est vraiment pathétique.

Qui n'a entendu chanter, hélas! en la dénaturant, dans les églises, dans les catéchismes, la touchante romance de Joseph, si simple, si pénétrante, ce chef-d'œuvre de goût : *A peine au sortir de l'enfance?* L'absence de mesure, le déplacement des accents, la suppression même de notes essentielles, tout cela en fait une parodie. On a cru sanctifier l'air de bien des chansons profanes en leur substituant de pieuses paroles : nous n'examinerons pas ici si on y est parvenu; mais nous pouvons dire que cette fois le cantique a profané la romance.

L'air de Siméon : *Non! non! l'Eternel que j'offense*, et le chœur des frères sont empreints de désespoir, de pitié, de terreur. L'unité règne dans ce morceau; mais les remords du coupable sont toujours grondants; les cris de sa conscience sont parfois déchirants; lui aussi a des enfants, et leurs caresses l'accusent et lui font sentir plus cruellement son ingratitude. Dans la grande partie de cette scène, un *decrescendo* fait comprendre que la crainte, la nécessité imposent à cette malheureuse famille de cacher son trouble. Tout s'apaise en apparence; Joseph paraît.

Ici commence le finale du premier acte : *Ah! son aspect me fait horreur!* Les sentiments dont nous avons vu l'explosion dans l'air et le chœur précédents continuent avec un acteur de plus, qui, lui aussi, veut se contenir et dissimuler. Mais tout est concentré, tout est aparté. Ce n'est pas une action que Méhul a exprimée ici; ce sont les bouleversements d'une âme fière et outragée, les justes ressentiments, les tempêtes que réveille l'aspect des meurtriers, situation tout idéale, étude psychologique admirablement traduite par ces notes tenues de l'alto, sous lesquelles les violoncelles et les contre-basses font entendre un dessin grondant de gammes ascendantes formant une marche harmonique très-accentuée. Mais Joseph redevient maître de lui : *Reprenons mon empire sur ce cœur agité.* La mesure change; un motif calme, accompagné bien régulièrement en accords plaqués par les instruments à vent, puis par les voix, peint la sérénité de cette belle âme, désormais maîtresse de ses émotions.

Au second acte, le jour va se lever sur les tentes des Hébreux. Des voix d'hommes font entendre cette belle prière dont nous avons parlé plus haut : *Dieu d'Israël, père de la nature;* c'est du plain-chant, et c'est à cause de cela qu'à cette place cette prière produit un si grand effet. Elle est répétée par les voix de femmes, et une troisième fois par les voix d'hommes et de femmes réunies. C'est un des effets les plus beaux qu'on puisse entendre au théâtre. Notre liturgie catholique fournirait des centaines de mélodies aussi belles et même plus belles : on ne les remarque pas, par la seule raison qu'on ne daigne pas les faire exécuter avec intelligence. Cette prière de Joseph est chantée presque chaque année dans les concerts du Conservatoire. La romance de Benjamin : *Ah! lorsque la mort, trop cruelle*, est d'une candeur incomparable; la ritournelle est une mélodie d'un jet, exécutée à l'octave sans accompagnement, mais à laquelle le timbre des divers instruments donne un intérêt charmant. L'alto et les basses en jouent deux mesures; les bassons et les clarinettes jouent les deux suivantes; les violons la continuent, et elle est terminée par les flûtes. Le chant de Benjamin est accompagné par la même mélodie, à laquelle l'auteur a ajouté une seconde partie, exécutée en *pizzicato* par les basses, et dont l'effet est délicieux.

Que dirons-nous du trio. *Des chants lointains ont frappé mon oreille*, dans lequel se trouve une des plus belles phrases de basse qui aient été écrites? La prière de Jacob : *Dieu d'Abraham*, porte l'empreinte de cette teinte biblique et de cette onction patriarcale que l'imagination se plaît à rêver, surtout lorsqu'une éducation chrétienne nous a appris, comme à Méhul, le respect de ces traditions primitives. Le chœur des jeunes filles de Memphis : *Aux accents de notre harmonie*, accompagné par les harpes, est assurément fort remarquable. Au point de vue même de la musique, il est rempli de détails ingénieux; la disposition des voix est excellente, et toutes les parties chantent. Néanmoins, comment se fait-il qu'il produise moins d'effet que la phrase de plain-chant du second acte? Serait-ce parce que, dans les œuvres d'art, le caractère l'emporte toujours sur la facture, le style, le talent, l'habileté et la beauté même de l'exécution? Nous voulons parler encore du duo entre Jacob et Benjamin : *O toi, le digne appui d'un père;* là, nous retrouvons non-seulement l'harmonie et la mélodie étroitement unies, mais encore le pathétique et la grâce se faisant valoir mutuellement et avec une simplicité de moyens telle, qu'il n'est pas une note qui ne soit rigoureusement nécessaire à l'une des trois parties qui composent l'accompagnement. Ce qui contribue à rendre ce duo si touchant qu'on le fait répéter aux artistes à chaque représentation, c'est le contraste qui existe entre les deux personnages : la musique, comme les arts plastiques, avec lesquels elle a d'ailleurs bien peu de points de contact, a besoin d'oppositions. La nature les lui offre dans la variété des voix, dans celle des timbres, et le compositeur y ajoute encore par l'emploi habile qu'il sait faire des mouvements et des intonations. Aussi est-ce une bonne fortune pour lui lorsqu'il a à mettre en scène une jeune fille et un vieillard, comme Antigone et Œdipe, dans l'opéra de Sacchini; un enfant et un patriarche, comme Benjamin et Jacob, dans celui de *Joseph*.

Nous ne quitterons pas cette belle partition de *Joseph*, aussi célèbre en Allemagne qu'en France, qui a toujours excité un enthousiasme sincère, ce drame plein de simplicité, de pathétique et de grâce, sans parler de cette scène de famille émouvante, tumultueuse, terrible, dans laquelle Jacob maudit ses enfants, qui implorent et obtiennent leur pardon; scène suivie de celle de la reconnaissance de Joseph par ses frères.

A son origine, l'opéra de *Joseph* fut chanté par Elleviou, Joseph; Solié, Jacob; Gavaudan, Siméon; Mme Gavaudan, Benjamin. Les ténors Paul et Huet s'attaquèrent ensuite au rôle périlleux de Joseph, mais sans succès. Ponchard a laissé, au contraire, des souvenirs ineffaçables dans la romance et dans l'air : *Vainement Pharaon*. M. Perrin a fait appel à l'expérience du célèbre chanteur lorsqu'il remonta cet ouvrage en 1851. Delaunay, Ricquier, Couderc, Bussine et Mlle Lefebvre furent alors les interprètes du chef-d'œuvre. M. Réty donna aussi une reprise intéressante de cet opéra au Théâtre-Lyrique. Petit et Mlle Amélie Faivre s'y distinguèrent dans les rôles de Jacob et de Benjamin.

C'est sur notre première scène lyrique, avec les ressources vocales et l'orchestre de l'Opéra, que le chef-d'œuvre de Méhul doit être exécuté. Il suffirait de confier la composition des récitatifs à un musicien d'un goût éprouvé. C'est le seul moyen de mettre dans tout leur jour les beautés de cette partition.

A PEINE AU SORTIR DE L'ENFANCE.

1er COUPLET. *Andante*.

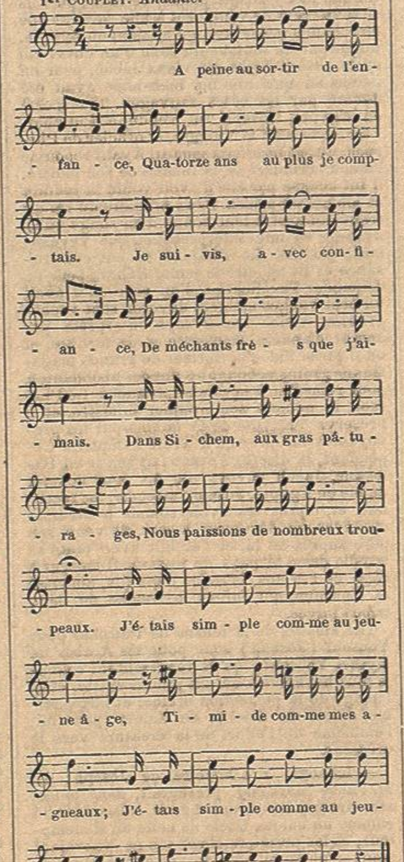

DEUXIÈME COUPLET.

Près de trois palmiers solitaires,
J'adressais mes vœux au Seigneur,
Quand, saisi par ces méchants frères,
J'en frémis encor de frayeur,
Dans un humide et froid abîme,
Ils me plongent, dans leur fureur;
Quand je n'opposais à leur crime
Que mon innocence et mes pleurs. } (bis)

TROISIÈME COUPLET.

Hélas, près de quitter la vie,
Au jour je fus enfin rendu!
A des marchands de l'Arabie,
Comme un esclave, ils m'ont vendu.
Tandis que du prix de leur frère,
Ils comptaient l'or qu'ils partageaient,
Hélas! moi je pleurais mon père
Et les ingrats qui me vendaient. } (bis)

ROMANCE DE BENJAMIN.

1re STROPHE.

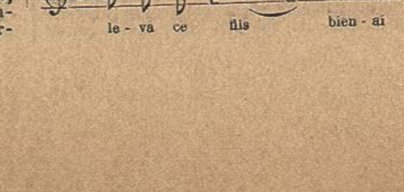

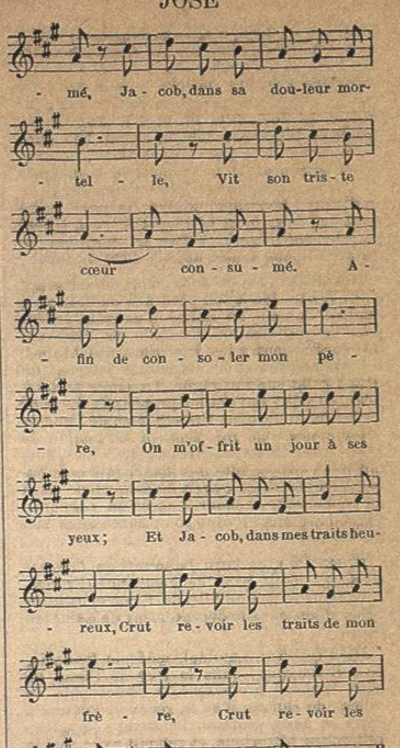

DEUXIÈME STROPHE.

Dans les beaux jours de mon enfance,
Ce bon père m'accompagnait,
Et, de sa tendre bienveillance,
Comme Joseph je fus l'objet.
Si sa tendresse me fut chère,
A mon tour, je fus son appui,
Et je puis lui rendre, aujourd'hui,
Le cœur et l'amour de mon frère! (bis)

TROISIÈME STROPHE.

J'ai su, de ma famille entière,
Ce que de Joseph on disait.
Il était pieux et sincère,
Aussi tout le monde l'aimait!
Moi, pour consoler mon vieux père,
Pour qu'il me chérisse encor plus,
Je veux acquérir les vertus
Qu'il regrette encor dans mon frère! (bis)

Joseph vendu par ses frères, tableau de Decamps. Un dromadaire, harnaché de sa haute selle, où pend un bouclier comme au flanc d'une galère antique, occupe le centre de la composition; près de lui est accroupi un chameau allongeant son cou sur le sable avec un mouvement de vérité parfaite. Au premier plan filtre une source, où une femme emplit son urne; le groupe des frères livrant Joseph aux marchands d'esclaves est relégué au second plan; des assises de montagnes nues, arides, décharnées, laissant voir leurs veines de granit rose et glacées d'ombres bleues aussi légères que le ciel, ferment la plaine à l'horizon. « Ce paysage, vraiment biblique, dit T. Gautier, donne une sensation de pure beauté. » Decamps a su conserver à un sujet tiré de la Bible une couleur tout orientale et un grand caractère.

Ce tableau, payé 5,000 fr. à l'auteur par le duc d'Orléans, acquis plus tard au prix de 38,000 fr. par le docteur Véron, fut acheté à la vente de ce dernier, en 1858, par M. le baron Sellières, qui l'a payé 34,000 fr.

JOSEPH (saint), époux de la sainte Vierge, descendant de David. Il était charpentier à Nazareth lorsqu'il épousa Marie déjà grosse. Il fut instruit par un ange du mystère de l'Incarnation, s'enfuit en Egypte pour sauver Jésus du massacre des Innocents, et revint après la mort d'Hérode à Nazareth. Joseph paraît pour la dernière fois, dans la légende évangélique, quand il vient avec Marie chercher l'enfant Jésus au milieu des docteurs, dans le temple de Jérusalem. On conjecture qu'il était mort lorsque le Sauveur commença sa mission. Sa fête se célèbre le 19 mars.

— Iconogr. Il n'existe pas, dit l'abbé Martigny, de monuments antiques où saint Joseph soit représenté isolément. Il paraît comme personnage accessoire là où la vérité historique exige sa présence, par exemple dans les sujets de la *Nativité de Notre-Seigneur*, de l'*Adoration des bergers*, de l'*Adoration des mages*, de *Jésus retrouvé au temple* (v. les articles répondant à ces mots). Il est ordinairement vêtu de la tunique et du *pallium;* mais s'il est figuré avec quelques-uns des attributs de sa profession, qui, selon l'opinion commune, était celle de charpentier, par exemple avec la scie, comme dans un diptyque de la cathédrale de Milan, alors il porte le costume des travailleurs. » M. Martigny ajoute que, dans tous les monuments de l'art chrétien primitif, Joseph se tient dans la position modeste que lui assignent les récits évangéliques, toujours sur le second plan, dans une attitude méditative. Nous avons eu, nous-même, l'occasion de constater ce rôle effacé que l'art catholique a assigné à saint Joseph, dans la représentation de la *Sainte Famille*. V. ce mot.

Les artistes modernes représentent d'ordinaire saint Joseph sous les traits d'un vieillard au front chauve, à l'attitude pensive; son attribut accoutumé est la fleur de lis. Parmi les œuvres d'art où il est représenté isolément, nous citerons : des tableaux de Ph. de Champagne (musée de Bruxelles), Fr. Wouters (au Belvédère), C. Cignani (église San-Filippo de Neri, à Forli), Guerchin (palais Pitti), Andrea del Sarto (musée de Munich), J.-A. Escalante (musée de l'Ermitage), Guide (gravé par N. Bazin, A. Baratti), Lorenzo di Credi (église de Santa-Maria-dell' Fiore, Florence), H. Wagner von Culmbach (pinacothèque de Munich), Gius.-M. Crespi (musée de Dresde), Wicar (gravé par A.-A. Morel, 1787), C. Dolci (gravé par Fr. John), Novelli (gravé par P. Monaco), Franceschini (gravé par Meloni), Piazetta (gravé par Marco Pelli); des estampes par Stef. della Bella (1628), Schelte à Bolswert, Fr. Deroy; une statue par E. Chatrousse (église Saint-Ambroise, à Paris), etc.

Saint Joseph a été souvent représenté portant l'enfant Jésus dans ses bras, l'embrassant ou le tenant par la main, notamment par Ribera (musée de Madrid), le Guide (gravé par Gius. Longhi), le Sassoferrato (gravé par G.-W. Lehmann, 1838), C. Maratte (gravé par Nic. Dorigny), J. Führich (gravé par Léop. Beyer), Corneille (gravé par G. Fillœul), Miguel Tobar (musée de Berlin), le Guerchin (gravé par W. Baillie, 1771), Subleyras (musée de Toulouse), Schelte à Bolswert (trois estampes différentes), Lod. Lana (eau-forte), Ch. Audran (estampe), Bellavia (estampe), Bergmuller (estampe), Viani (estampe), etc.

Une scène que les peintres ont souvent retracée est le *Songe de saint Joseph* à qui l'ange ordonne de fuir en Egypte. Elle a été peinte par Bern. Luini (pinacothèque de Milan, gravé par Mich. Bisi), Ph. de Champagne (ancienne galerie Fesch, gravé par P. Lombart), L. Giordano (musée de Madrid et du Belvédère), François de Troy (musée de Toulouse), C. Cignani (gravé par B. Eredi), Ab. Bloemaert (musée de Berlin), D. Crespi (musée du Belvédère), R. Mengs (musée du Belvédère), G. Honthorst (musée du Belvédère), Fr. Trevisani (musée des Offices, gravé par P.-V. Langlois et V. Langlois), R. Mengs (gravé par A.-A. Morel et par Bl. Hoefel), S. Vouet (gravé par Mich. Dorigny, 1640), Velazquez (gravé par A. Bannerman), L. Krahe (gravé par Jos. Fratel), etc. Des eaux-fortes sur le même sujet ont été exécutées par Séb. Bourdon et par B. Castiglione.

La *Mort de saint Joseph* a été peinte par Carle Maratte (musée du Belvédère, gravé par Ces. Fantetti et par Rol. van Audenaerde), Velazquez (gravé par J.-B. Michel), L. Giordano (musée du Belvédère), C. Lotti (église de l'Annunziata, à Florence), Franceschini (gravé par Bettoli, par A. Fivizzani et par Giov. Fabri), Overbeck (musée de Bâle), Biennoury (église Saint-Roch, à Paris), Eug. Laville (église des Capucins, à Versailles), etc.

Joseph (PRÊTRES, MISSIONNAIRES ET RELIGIEUSES DE **Saint-**). Un assez grand nombre de congrégations et de communautés d'hommes et de femmes ont été fondées sous l'invocation de saint Joseph, surtout pendant le cours du XVIIe siècle. Nous nous contenterons de présenter un rapide historique des plus importantes de ces institutions religieuses.

— *Prêtres de Saint-Joseph.* Cette congrégation de prêtres séculiers fut fondée à Rome, en 1620, par le Père Paul Motta, gentilhomme milanais, dans le but de former des ecclésiastiques. En 1646, les prêtres de Saint-Joseph acquirent, des religieuses de Saint-Basile, l'église Saint-Pantaléon-des-Monts et un monastère attenant, et se réunirent en communauté. Cette congrégation fut approuvée en 1649 par le pape Innocent X; les prêtres qui en faisaient partie ne s'engageaient par aucun vœu; la règle les astreignait cependant à plusieurs des pratiques de la vie monastique; ainsi, trois fois par semaine, ils se donnaient la discipline; tous les mois, ils devaient confesser leurs fautes devant le supérieur.

— *Missionnaires de la congrégation de Saint-Joseph.* Vers le milieu du XVIIe siècle vivait à Lyon un chirurgien du nom de Crétenet, qui avait donné des preuves de la charité la plus intrépide en soignant des pestiférés. Il conçut le projet d'évangéliser les campagnes voisines de Lyon, et sut inspirer le zèle qui l'animait à un certain nombre de prêtres, qui, sous sa conduite, se vouèrent à la prédication. Le prince de Conti obtint l'autorisation royale et fit les frais d'une première fondation à Lyon. Bientôt, la communauté s'étendit au dehors du diocèse de Lyon et forma des maisons dans diverses villes de France. Les missionnaires se placèrent sous la protection de saint Joseph; on les appelait quelquefois les crétenites, du nom de leur fondateur.

— *Filles de Saint-Joseph.* Une fille de Bordeaux, nommée Marie Delpech, connue sous le nom de Mlle de L'Estang ou de Létan, avait réuni autour d'elle quelques filles et veuves, qui, sous sa direction, se vouaient aux soins des orphelins; elle forma, dans sa maison, une communauté qui, en 1638, fut érigée en congrégation sous le titre de Société des sœurs de Saint-Joseph pour le gouvernement des orphelins. Louis XIII autorisa cet établissement par lettres patentes du mois de mai 1639. Mlle de Létan fut bientôt appelée à Paris pour y créer une maison semblable à celle de Bordeaux. Elle acheta, rue Saint-Dominique, au faubourg Saint-Germain, une maison où elle s'installa définitivement. On recevait dans cet établissement des orphelines nobles ou de bonne famille. Cette institution fut supprimée en 1792; ses bâtiments sont occupés aujourd'hui par les bureaux du ministère de la guerre. Avant la Révolution, les Filles de Saint-Joseph possédaient en France de nombreux établissements.

— *Religieuses hospitalières de Saint-Joseph.* Cette congrégation fut fondée à La Flèche, en 1642, par Mlle de La Ferre. Aux vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, les religieuses de cette congrégation joignaient un quatrième vœu, celui de se consacrer au service des pauvres. Elles desservaient les hôpitaux d'un grand nombre de villes de France, et fondèrent même des établissements hospitaliers au Canada. Chaque maison pouvait recevoir des filles et des veuves qui, sous le nom de sœurs associées, vivaient avec les religieuses sans être obligées à leurs observances.

— *Sœurs de Saint-Joseph.* Une congrégation de ce nom fut érigée, en 1650, dans la ville du Puy en Velay, par Henri de Maupas, évêque de cette ville, pour les filles et veuves qui, voulant entrer en religion, n'étaient pas en état de fournir de dot. Cette institution, qui existe encore, s'étendit promptement dans toute la France. Les religieuses desservent les hôpitaux, les maisons de refuge de filles repenties, les maisons d'orphelines; elles tiennent des écoles, visitent les malades, entretiennent dans la plupart de leurs maisons une pharmacie gratuite; elles logent les filles sans asile, etc.

Joseph (ORDRE DE **Saint-**), créé le 19 mars 1807 par Ferdinand III, archiduc d'Autriche, à Wurzbourg, dont il était alors grand-duc. Rentré, en 1815, dans ses Etats de Toscane, Ferdinand y apporta l'ordre de Saint-Joseph et le renouvela complétement le 19 mars 1817. La grande maîtrise appartenait au grand-duc régnant, et l'ordre, dont le nombre de membres était illimité, comprenait des grands-croix, des commandeurs et des chevaliers. La décoration consistait en une croix à six branches et douze pointes pommetées d'or. La croix était émaillée de blanc, bordée d'or et anglée de rayons d'or. Au centre, sur un écusson de forme ovale, on voyait l'image de saint Joseph entourée de ces mots : *Ubique similis*. Les grands-croix portaient cette décoration à un ruban rouge de feu, liseré de blanc, passé en écharpe de droite à gauche; ils avaient une plaque analogue à la croix sur le côté gauche de la poitrine. Les commandeurs portaient la croix en sautoir, et les chevaliers à la boutonnière. Les deux premières classes obtenaient la noblesse héréditaire par leur admission dans l'ordre; la troisième ne jouissait que de la noblesse personnelle.

JOSEPH Ier, empereur d'Allemagne, né à Vienne en 1678, mort en 1711. Il était le fils aîné de l'empereur Léopold Ier, et reçut une excellente instruction sous la direction du prince de Salm, fut couronné prince héréditaire de Hongrie en 1687, roi des Romains en 1690, et proclamé empereur après la mort de son père en 1705. Dès son avénement au trône, il éloigna les jésuites de la cour, se montra favorable aux protestants de Hongrie et de Bohême, et continua la guerre de la succession d'Espagne, commencée sous son père, et dont il ne devait pas voir la fin. Ce prince fit de grands efforts pour soutenir la cause de son frère Charles contre Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, mit au ban de l'empire les électeurs de Cologne et de Bavière qui s'étaient prononcés en faveur de la France (1706), fit assiéger Munich et ravagea les environs de cette ville, maintint prudemment la paix avec l'ambitieux Charles XII, roi de Suède, qui venait d'envahir la Saxe après avoir battu le roi de Pologne, et fit avec lui un traité (1707) par lequel il accorda la liberté du culte aux protestants de Silésie, et leur rendit plus de cent vingt églises que les jésuites leur avaient enlevées. L'année précédente, le prince Eugène avait remporté une grande victoire près de Turin, et Marlborough à Ramillies. En 1707, le général Daun se rendit maître du royaume de Naples, pendant que Marlborough et Eugène étaient de nouveau victorieux à Oudenarde et s'emparaient de Lille. En 1708, Joseph Ier mit le duc de Mantoue au ban de l'empire, fit occuper son duché, et obtint du pape Clément XI qu'il reconnût comme roi d'Espagne son frère Charles. L'année suivante, il obtint de nouveaux succès. Grâce à Marlborough et à Eugène, les Français, commandés par Villars, éprouvèrent une sanglante défaite à Malplaquet; néanmoins, les armées impériales ne purent pénétrer en Franche-Comté, et les Français reprirent le dessus en Espagne. La guerre continua, et Joseph Ier mourut avant que la disgrâce de Marlborough et la nomination d'un nouveau ministère anglais eussent amené la pacification générale. Son frère Charles lui succéda comme empereur, et renonça à la couronne d'Espagne, qui fut alors assurée à Philippe, duc d'Anjou. Joseph Ier s'attacha à réformer la législation pénale dans son empire, à améliorer le sort des cultivateurs; il rétablit la chambre de justice de l'empire et, malgré son goût pour les plaisirs, ne se laissa jamais détourner du soin de l'administration.

JOSEPH II, empereur d'Allemagne, né à Vienne le 13 mars 1741, mort le 20 février 1790. Il était le fils aîné de François Ier et de Marie-Thérèse. Elu roi des Romains en 1764, il succéda à son père le 18 août de l'année suivante, mais d'une manière purement nominale, car l'ambitieuse Marie-Thérèse, conservant le pouvoir, lui laissait à peine le commandement de l'armée. Joseph suivait avec attention le mouvement des idées de son siècle; les écrits des philosophes lui inspiraient une vive admiration, et il brûlait du désir de devenir le réformateur de son pays. Il établit la conscription militaire en 1772, abolit la torture, chassa la compagnie de Jésus des Etats héréditaires. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1777, sous le nom de comte de Falkenstein, il se rendit très-populaire, et par sa simplicité, et par ses allures toutes philanthropiques et libérales. Sa mère lui avait fait promettre de ne pas voir Voltaire. Lié, à regret, par sa parole, il voulut contempler le lieu habité par le philosophe, mais évita de le rencontrer. En s'éloignant de Ferney, il répondit à des personnes qui lui en témoignaient leur surprise : « J'ai vu ses statues, cela suffit. » La mort de Marie-Thérèse vint mettre un terme à la tutelle morale sous laquelle gouvernait Joseph II (1780). Il entreprit dès lors une série de réformes dont la hardiesse est encore aujourd'hui un des étonnements de l'histoire. Liberté de la presse, tolérance pour toutes les sectes dissidentes, suppression du costume particulier imposé aux juifs, dissolution des ordres mendiants, interdiction des cérémonies extérieures du culte et du costume religieux, règlements contre le luxe intérieur des églises, nomination des évêques par l'empereur, défense de publier les brefs du pape sans l'autorisation du pouvoir civil, la peine de mort abolie, ainsi que les dîmes et les corvées, les douanes intérieures supprimées, Trieste et Fiume déclarés ports francs, l'unité introduite dans la division territoriale et dans l'administration, tel est, en quelques mots, l'ensemble de ces réformes. La suppression d'un grand nombre de couvents fit surtout jeter les hauts cris au clergé. Pie VI, qui s'était rendu exprès à Vienne (1782), n'avait pu arrêter l'effet de cette mesure. Il y eut une grande opposition dans les Pays-Bas autrichiens, puis une insurrection ouverte dirigée par des prêtres et des moines; la Belgique se déclara indépendante (1789). Joseph s'était déjà vu contraint de revenir sur plusieurs de ses édits sans avoir pu calmer le mécontentement des privilégiés, qui menaçait d'éclater aussi dans la Hongrie et la Bohême. Spectacle étrange! Pendant que ses sujets se révoltaient contre ses réformes, la France entière se soulevait pour les obtenir. On ne peut expliquer cette contradiction qu'en supposant que les peuples de la monarchie autrichienne n'étaient pas mûrs pour une transformation aussi radicale et aussi rapide. Joseph II avait de l'ambition : il convoitait la Bavière; mais la vigilance de Frédéric II ne lui avait pas permis d'y porter la main. Ses projets d'agrandissement du côté de la Turquie n'eurent pas plus de succès : s'étant jeté sur ce pays en 1788, il dut battre en retraite, menacé par la Prusse et l'Angleterre.

JOSEPH (le roi), nom sous lequel on désigne généralement Joseph Bonaparte, qui a régné successivement à Naples et à Madrid. V. BONAPARTE.

Joseph (MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE POLITIQUE ET MILITAIRE DU ROI), publiés et mis en ordre par A. Du Casse (Paris, 1853-1854, 10 vol.). Ces *Mémoires* ne se bornent pas à des détails, à des documents particuliers sur Napoléon; tous les événements de la Révolution et de l'Empire y sont classés, analysés, commentés. Ce dernier travail appartient à l'éditeur, qui, sous prétexte d'ordre méthodique et de clarté à apporter dans la distribution des matières, met ses appréciations et ses jugements au premier plan, et relègue au second les documents originaux qui jouent dans l'ouvrage le rôle de pièces justificatives, ce qui sort évidemment du rôle d'un éditeur impartial. Cette réserve faite, on ne peut que louer la méthode d'exposition et de classement adoptée par M. Du Casse. Un fragment historique, rédigé par le roi Joseph lui-même, et qui embrasse la période comprise entre 1789 et 1806, précède tout le reste de l'ouvrage. Il contient 800 lettres de Napoléon, 1,200 du roi Joseph et 500 à 600 des personnages les plus considérables de la République, du Consulat et de l'Empire; il comprend la correspondance de Napoléon avec son frère, depuis 1795 jusqu'en 1815; l'histoire de la guerre de Naples et du roi Joseph; l'histoire de la guerre d'Espagne et du second règne de Joseph, de 1808 à 1813; le précis de la campagne de 1814 et l'histoire des événements de Paris; la correspondance de Joseph avec son frère, en 1815, et enfin le récit des nombreuses démarches faites par Joseph en faveur du duc de Reichstadt, après la révolution de Juillet, et sa correspondance avec un grand nombre de personnages importants, depuis cette époque jusqu'à sa mort, en 1844.

Un tel ouvrage a cet avantage de faire saisir sur le vif les traits d'un caractère exceptionnel, dont l'ambition a bouleversé l'Europe sans profit pour personne. Considérons donc cette physionomie saillante, devant laquelle s'efface la figure calme, froide et honnête de Joseph.

Bonaparte, qui a visé au gouvernement après la bataille de Montenotte, rêve la domination universelle après la bataille d'Austerlitz : « Avant peu, ma dynastie sera la plus ancienne de l'Europe. » Il n'a pas une doctrine, un but, un plan déterminés. Cet esprit si positif, qui fait flèche de tout bois, se nourrit de chimères. En politique, il se montre bien inférieur à Richelieu, dont l'œuvre, réalisant le plan de Henri IV, dure après lui. Ce génie si fort et si souple, grand et petit à la fois, a l'enivrement de soi-même. Il oublie les liens de famille et interdit à ses frères le langage d'une tendre amitié. S'il les place sur des trônes, pour en faire de simples instruments, il ne consulte ni leur intérêt ni leur désir. Il réprime durement le réveil de leur affection; il mêle l'ironie à la rudesse; il leur défend d'agir en dehors de ses prescriptions, même dans les affaires accessoires, et s'ils ne font rien, il leur reproche d'être des *rois fainéants*. Il s'écrie : « Les événements se pressent, il faut que mes destinées s'accomplissent. » Il le faut! tous les moyens sont bons pour réaliser cette destinée fatale. Il écrit au roi de Naples : « Dans un pays conquis, la bonté n'est pas de l'humanité. Rien n'est sacré après une conquête. Faites fusiller trois personnes par village, des chefs de la révolte; n'ayez pas plus d'égards pour les prêtres que pour les autres. Il faut désarmer, faire juger et déporter. Puisque la Calabre s'est révoltée, pourquoi ne prendriez-vous pas la moitié des propriétés du pays pour distribuer à l'armée? Ce n'est que par une salutaire terreur que vous en imposerez à la populace italienne. » L'Europe lui prend tout son temps, et néanmoins il intervient dans tout ce que Joseph fait ou prépare : direction des forces militaires, organisation des services de l'armée, administration civile, finances, gouvernement, il conduit tout, bien ou mal. Dans ces lettres, souvent remplies de calculs et de détails arides, éclatent soudain des traits de génie, des conseils d'un bon sens profond, des pensées morales d'une saisissante vérité, des aphorismes politiques vraiment remarquables. Il prescrit à Joseph d'établir à Naples le code civil, parce que, à ses yeux, le code civil français a eu pour but de disséminer rapidement la propriété foncière. La puissance de conception est toujours la même chez lui; les obstacles ne font qu'exaspérer sa volonté. Viennent enfin les secousses extérieures et l'épuisement de la France à l'intérieur, et ce système colossal s'affaisse et croule tout à coup sous le poids des fautes accumulées par les excès d'une volonté frappée de vertige.

JOSEPH (Frédéric-Ernest-Georges-Charles), duc de Saxe-Altenbourg, né en 1789. Il succéda, en 1834, à son père, le duc Frédéric. Le règne de ce prince ne fut signalé par aucun événement important. Il établit un chemin de fer entre sa capitale et Leipzig et fonda un séminaire pédagogique (1838). Ayant perdu sa femme, la duchesse Amélie-Thérèse, fille du duc de Wurtemberg, dont il n'avait eu que des filles, il en éprouva un vif chagrin et abdiqua en faveur de son frère, le duc Georges (1848). Il porte depuis lors le titre de duc Joseph de Saxe.

JOSEPH, surnommé **Limousin**, peintre émailleur de Limoges de la fin du XVIe siècle. Son nom n'est révélé que par ses œuvres, qui sont d'une grande finesse de touche et d'une grande netteté de dessin. Nous citerons particulièrement parmi les ouvrages de cet artiste : *Minerve et les sciences*, qu'on voit au Louvre.

JOSEPH, patriarche de Moscou de 1642 à 1652. Il ne nous est connu que par ses ouvrages, *Instructions pour les ecclésiastiques et les laïques* (1642, in-4o); *Grammaire slavonne* (1648); *Catéchisme de Mogila* (1649), et divers traités sur des sujets théologiques, lesquels sont devenus fort rares. Ces écrits, contraires en plusieurs points avec la doctrine de l'Eglise grecque, furent mis à l'index par Nikon, qui succéda en 1652 au patriarche Joseph.

JOSEPH (François LECLERC DU TREMBLAY, dit **le Père**), célèbre capucin, un des agents du cardinal de Richelieu, né à Paris en 1577, mort à Rueil en 1638. Issu d'une famille considérable, il reçut une éducation brillante, fit une campagne sous le nom de **baron de Maffée**, et entra, en 1599, dans l'ordre des capucins, dont il conquit rapidement les premiers grades, prêcha des missions, envoya des missionnaires de son ordre au Canada et en Turquie, fut chargé de diverses négociations par la cour et devint le confident intime du cardinal de Richelieu, auquel il était servilement